

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 523

présenté par

M. Potier, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Hutin et M. Jérôme Lambert

-----

**ARTICLE PREMIER****CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

Compléter l'alinéa 84 par la phrase suivante :

« Elle s'engage à mettre fin à l'importation de produits forestiers et agricoles non durables contribuant à la déforestation. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La mention faite à l'importation de produits forestiers et de produits non-durables s'appuie sur la Stratégie nationale contre la déforestation importée de 2018.